

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° 2023-02-04**

Date de convocation : 1 ^{er} février 2023	VOTES
Nombre de membres en exercice : 7	Pour : 7
Nombre de membres présents : 7	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 7	Abstention : 0

Le six février 2023, Le Conseil Municipal de SANSAN, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de : M. SONILHAC Jacques, Maire.

Présents : Nathalie ADREY, Hélène BARBOT, Stéphanie CLÉMENTE, Nicolas DUROU, Jean-Marc FLOURETTE, Thierry GARROS, Jacques SONILHAC

Procurations : 0

Absents :

Excusés :

Secrétaire de séance élue : Nathalie ADREY

Objet : Motion de soutien à la reconversion du CRF de Saint-Blancard

Le 15 décembre 2022 le Centre de Réadaptation Fonctionnelle de Saint-Blancard fermait ses portes pour transférer son activité à Montégut. Les raisons invoquées étaient l'accessibilité et les difficultés de recrutement.

Aujourd'hui plusieurs projets de reconversion sont envisagés, mais rien ne peut se faire sans autorisation d'exploiter et donc de financement, notamment de l'ARS pour la santé, le handicap et le social, des Départements pour le social et le handicap, le Ministère des Armées pour le service universel national.

Nous élus de la commune de Sansan, appartenant au territoire de Val de Gers, au même titre que la commune de Saint-Blancard, apportons notre soutien à la reconversion du Centre de Réadaptation Fonctionnelle de Saint-Blancard pour ne laisser pour compte les territoires ultra-ruraux.

Motion présentée par l'ensemble du Conseil Municipal et adoptée à l'unanimité.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an susdit.
Pour extrait certifié conforme.

Transmis à la Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le 13 février 2023

Le Maire,

COURRIER ARRIVEE LE

20 FEV. 2023

Sous-Préfecture de MIRANDE

